

Amendement oral de l'exécutif

Au Vœu n°81 déposé par David Belliard, Yves Contassot, Jérôme Gleizes, Joëlle Morel et les élu-es du Groupe Ecologiste de Paris rattaché à la délibération DEVE 170

Relatif à la sensibilisation des acteurs du patrimoine aux enjeux climatiques

Suite à l'ajout de la mention de la Commission du Vieux Paris et à une modification, la version définitive du dernier paragraphe du vœu s'établit comme suit :

« Aussi, sur proposition de David Belliard, Yves Contassot, Jérôme Gleizes, Joëlle Morel et des élu-e-s du Groupe écologiste de Paris (GEP), **le Conseil de Paris émet le vœu que**, en s'appuyant sur les travaux menés par la Commission du Vieux Paris à propos des rapports entre le patrimoine et l'efficacité énergétique, la Ville de Paris encourage le développement d'outils de formation et d'accompagnement destiné aux acteurs du patrimoine afin de faciliter les démarches et études préalables. Ceci pour permettre l'innovation climatique et environnementale urbanistiques, y compris dans des périmètres de protection des Monuments Historiques. »